

Fiche descriptive de l'action d'accompagnement

Numéro de la fiche : _____

A. Informations générales sur l'accompagnement

Nom de l'accompagnement à la réussite :

Public(s) visé(s) : (étudiant·es de première année, en échec, à profil spécifique, en poursuite d'études)

Nombre d'étudiant·es concerné·es (et nombre de participant·es, si données disponibles) :

Courte description de l'accompagnement

B. Fiche descriptive de l'accompagnement

1. Type d'accompagnement

- Matériel** (accompagnement au moyen d'outils d'auto-évaluation, sites d'information...)
- Actif** (accompagnement au moyen d'actions concrètes auprès des étudiant·es)
 - Accompagnement personnalisé** (s'ajuste aux besoins des étudiant·es)
 - Accompagnement ciblé** (action ciblant une visée spécifique)
 - Accompagnement aux visées multiples** (action ciblant diverses visées)

2. Dimension de la réussite visée par l'accompagnement

- L'accueil des étudiant·es de première année** (outils d'auto-évaluation, cours préparatoires, séance d'accueil, tutorat...)
- L'orientation et la réorientation des étudiant·es de première année**
- La remédiation des étudiant·es de première année en difficulté**
- La diffusion de l'information concernant les dispositifs de soutien de la réussite**
- Une autre dimension : précisez...**

3. Compétence(s) ciblée(s) par l'accompagnement

- Compétences académiques (méthodologiques, langagières, numériques ou organisationnelles)
- Compétences disciplinaires (soutien à la maîtrise de la matière, des (pré)requis)
- Compétences de gestion de soi (socialisation, motivation, émotions)
- Compétences vocationnelles (choix d'études, orientation professionnelle)

4. Fonction de l'accompagnement

- Préventif (soutien avant la manifestation d'une difficulté)
- Formatif (accompagnement de l'étudiant-e durant son adaptation à l'enseignement supérieur)
- Remédialif (soutien en réponse à une difficulté avérée chez les étudiant-es)

5. Temporalité de l'accompagnement

- Avant la rentrée
- À l'entrée (les premières semaines)
- Premier quadrimestre
- Après la session de janvier
- Second quadrimestre
- Entre les sessions de juin et d'août/septembre

6. Intégration de l'accompagnement

- Proposé (non obligatoire) en complément des cours, mais non intégré à l'horaire
- Proposé (non obligatoire) en complément des cours et intégré à l'horaire
- Intégré directement au sein d'une UE
- Intégré au PAE, comme une unité d'enseignement (UE) ou activité d'apprentissage en soi¹

7. Intervenant-e de l'accompagnement

- Enseignant-es (professeur-es, assistant-es...)
- Accompagnateur-rices (conseiller-ères pédagogiques, en orientation...)
- Étudiant-es
- Autre

Si autre, précisez :

8. Modalités et modes de l'accompagnement

- Présence
- Distance
- Synchron
- Ponctuel
- Individuel
- Collectif
- Asynchrone
- Continu

¹ Faisant donc l'objet d'une fiche descriptive, d'un horaire, d'une validation de crédits « autonomes ».